

Avis d'Enquête Publique Demande de Permis d'Environnement de classe 2

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Chaussée de Waterloo, 219 à Saint-Gilles.

Identité du demandeur : Boucherie 4 Irmaos S.R.L. c/o Monsieur César dos Santos Amin Castro
dont le siège social se situe Rue Picard, 7 bte 100 à 1000 Bruxelles.

Objet de la demande :

l'exploitation d'une boucherie avec une force motrice totale de 5kW ainsi qu'un dépôts de sous-produits animaux et de produits dérivés de catégorie 3.

Il s'agit d'une nouvelle demande, de régularisation, de renouvellement de permis d'environnement de classe 2.

P.R.A.S. : espaces structurants, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones d'habitation.

Motif principal de l'enquête :

- Installation(s) de classe 2 : article 50 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.
- Installation(s) de classe 2 : article 16 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.

L'enquête publique se déroule **du 25/08/2026 au 08/09/2026.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté :

- en ligne : <https://openpermits.brussels/>
- à l'Administration communale **au service Sécurité et Vie Urbaine, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 heures ainsi que le jeudi de 16 h à 20 h (sur rendez-vous à partir de 18 h - pris par téléphone au n° 02/536.03.13).**

Les observations et réclamations au sujet de ce dossier peuvent être adressées :

- par courriel (PermEnviro@stgilles.brussels) ou par courrier au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : place Maurice Van Meenen, 39 à 1060 Bruxelles **au plus tard le 08/09/2026.**
- au besoin, oralement, pendant l'enquête publique auprès de l'agent désigné à cet effet à l'Administration communale, aux heures de consultation du dossier.

L'enquête, annoncée ci-dessus, résulte d'une obligation légale et n'implique pas nécessairement l'adhésion du Collège des Bourgmestre et Echevins sur le projet présenté.

Fait à Saint-Gilles, le 14/08/2026.

Par le Collège :

La Secrétaire communale f.f.,

Le Bourgmestre,

(s) Stéphanie Bosmans.

(s) Jean Spinette..